

Peillon: "Je veux qu'on enseigne la morale laïque"

INTERVIEW - À la veille de la rentrée scolaire, le ministre de l'Éducation, Vincent Peillon, annonce la mise en place de "morale laïque" dès la rentrée 2013.



Paru dans leJDD

Vincent Peillon le 24 août à La Rochelle. (Reuters)

Lundi plus de 800.000 professeurs font leur rentrée, mardi ce sera le tour de 12 millions d'élèves. Pour Vincent Peillon, il s'agit de la "première rentrée du changement". Le ministre de l'Éducation nationale, malgré les 13.000 suppressions de poste, réaffirme que l'éducation est bien la priorité du quinquennat. Une concertation sur les thèmes cruciaux comme les rythmes scolaires se tient jusqu'à la fin septembre, elle doit déboucher sur un rapport qui servira de base à l'élaboration d'une loi d'orientation à l'automne. Pour le ministre, cette "refondation de l'école républicaine" doit s'accompagner d'un retour sur les valeurs. Il souhaite instituer des cours de "morale laïque" dès la rentrée 2013. Explications.

Qu'entendez-vous par "morale laïque"?

La morale laïque c'est comprendre ce qui est juste, distinguer le bien du mal, c'est aussi des devoirs autant que des droits, des vertus, et surtout des valeurs. Je souhaite pour l'école française un enseignement qui inculquerait aux élèves des notions de morale universelle, fondée sur les idées d'humanité et de raison. La république porte une exigence de raison et de justice. La capacité de raisonner, de critiquer, de douter, tout cela doit s'apprendre à l'école. Le redressement de la France doit être un redressement matériel mais aussi intellectuel et moral.

Quelles sont ces valeurs communes?

Lorsque le président de la République dit devant le monument de Jules Ferry faire de l'école la priorité, il dit à la société qu'un certain nombre de valeurs sont plus importantes que d'autres : la connaissance, le dévouement, la solidarité, plutôt que les valeurs de l'argent, de la concurrence, de l'égoïsme... Nous devons également porter et défendre l'égalité des garçons et des filles. Une société et une école qui n'enseignent pas ces valeurs s'effondrent. Il faut assumer que l'école exerce un pouvoir spirituel dans la société.

Il faut enseigner la laïcité?

La laïcité comme fait juridique, philosophique et historique n'est pas suffisamment étudiée. Certains pensent que la laïcité est contre les religions ; certains au contraire que c'est simplement la tolérance ; d'autres que c'est uniquement des règles de coexistence. Or, la laïcité ce n'est pas simplement cela. Il existe aussi une "laïcité intérieure", c'est-à-dire un rapport à soi qui est un art de l'interrogation et de la liberté. La laïcité consiste à faire un effort pour raisonner, considérer que tout ne se vaut pas, qu'un raisonnement ce n'est pas une opinion. Le jugement cela s'apprend.

«La sanction fait partie de l'éducation»

Qui serait chargé d'enseigner cette morale laïque?

Je vais nommer une mission de réflexion qui devra préciser la nature de cet enseignement. Je pose trois objectifs : qu'il y ait une cohérence depuis le primaire jusqu'à la terminale ; que cet enseignement soit évalué ; qu'il trouve un véritable espace. Je souhaite que dans la formation des enseignants, dans les écoles supérieures de l'éducation et du professorat que nous mettrons en place à la rentrée 2013, les questions de morale laïque soient enseignées à tous les professeurs.

Y a-t-il une "morale de gauche" et une "morale de droite" ?

Je ne le crois pas. Je pense, comme Jules Ferry, qu'il y a une morale commune, qu'elle s'impose à la diversité des confessions religieuses, qu'elle ne doit blesser aucune conscience, aucun engagement privé, ni d'ordre religieux, ni d'ordre politique. Prenez les textes du Conseil national de la Résistance : cela va des communistes à de Gaulle. Ce sont des textes qui portent une conception de la solidarité sociale, de l'universalisme et nous avons besoin d'enseigner à nos élèves ce formidable patrimoine. Je veux faire de la morale laïque un enseignement moderne qui s'inscrit dans l'école du III^e millénaire.

Il existe déjà des cours d'instruction civique, en quoi votre morale serait différente?

Je n'ai pas dit instruction civique mais bien morale laïque. C'est plus large, cela comporte une construction du citoyen avec certes une connaissance des règles de la société, de droit, du fonctionnement de la démocratie, mais aussi toutes les questions que l'on se pose sur le sens de l'existence humaine, sur le rapport à soi, aux autres, à ce qui fait une vie heureuse ou une vie bonne. Si ces questions ne sont pas posées, réfléchies, enseignées à l'école, elles le sont ailleurs par les marchands et par les intégristes de toutes sortes. Si la république ne dit pas quelle est sa vision de ce que sont les vertus et les vices, le bien et le mal, le juste et l'injuste, d'autres le font à sa place. Aujourd'hui dans les cours d'école et les classes, on se traite "sales feuj", "sales bougnoules"... Tout ce qui est de l'ordre du racisme, de l'antisémitisme, de l'injure, de la grossièreté à l'égard des professeurs et des autres élèves, ne peut pas être toléré à l'école. La sanction fait partie de l'éducation. Mais il faut aussi qu'il y ait une cohérence entre la responsabilité des adultes à l'extérieur de l'école et ce que l'on demande aux maîtres et aux professeurs de faire. L'attitude des plus hautes autorités de l'État est, de ce point de vue, tout à fait déterminante. L'ancien président de la République lui-même, en désignant toujours des ennemis, en s'exprimant avec violence ou grossièreté, en expliquant qu'enseigner La Princesse de Clèves était sans intérêt, que l'instituteur ne pourra jamais remplacer le curé, sapait l'autorité des professeurs et s'attaquait aux valeurs qui sont les nôtres.

Vous parlez là d'exemplarité?

Oui. Le professeur doit bien sûr dans ses comportements incarner lui-même les valeurs que nous voulons enseigner. Si on pense que la question de la dignité humaine est fondamentale, il

doit être à l'égard de chaque élève dans une relation de respect. Il ne s'agit pas d'autoritarisme, mais d'une autorité qui se fonde sur des qualités morales et intellectuelles. Si la société conteste son autorité, le moque ou même l'injurie, alors il n'y a pas de raison pour que l'élève le respecte. Nous avons besoin d'un réarmement moral. C'est pourquoi nous devons tous soutenir nos professeurs.

Cela implique également que l'élève se lève quand le professeur entre dans la classe?

Ce n'est pas le sujet. Il ne faut pas confondre morale laïque et ordre moral. C'est tout le contraire. Le but de la morale laïque est de permettre à chaque élève de s'émanciper, car le point de départ de la laïcité c'est le respect absolu de la liberté de conscience. Pour donner la liberté du choix, il faut être capable d'arracher l'élève à tous les déterminismes, familial, ethnique, social, intellectuel, pour après faire un choix. Je ne crois pas du tout à un ordre moral figé. Je crois qu'il faut des règles, je crois en la politesse par exemple.

«La bataille que doit mener l'école est aussi une bataille des valeurs»

Dans votre école, les élèves salueront le drapeau tricolore tous les matins?

Non. Mais il faut enseigner aux enfants la différence entre être patriote et nationaliste. Nous devons aimer notre patrie, mais notre patrie porte des valeurs universelles. Ce qui a fait la France, c'est la déclaration des droits de l'homme. Elle dit que nous partageons tous une même humanité. Le professeur doit reconnaître en chaque enfant, sans distinction d'origine, cette humanité et l'instituer.

Doit-on enseigner *La Marseillaise* à l'école?

Apprendre notre hymne national me semble une chose évidente, les symboles comptent, mais il ne faudra pas croire que l'apprentissage mécanique d'un hymne est suffisant dans cette éducation à la morale laïque.

La morale n'en finit pas de faire son retour. Vous ne craignez pas que votre morale laïque reste au degré zéro sur les bancs de l'école?

C'est l'objectif inverse que je poursuis. Si les créneaux horaires réservés à l'instruction civique et morale sont souvent utilisés par les enseignants pour rattraper le retard sur d'autres points du programme, c'est parce que la matière n'est pas ou peu évaluée ; si la matière enseignée ne porte pas le même nom au primaire, au collège, au secondaire, elle n'est pas cohérente et prise au sérieux ; si les professeurs ne sont pas formés pour l'enseigner, cela ne sert à rien. C'est à tout cela que je veux remédier. La bataille que doit mener l'école est aussi une bataille des valeurs. Nous allons la mener.

Adeline Fleury - Le Journal du Dimanche

samedi 01 septembre 2012